

Département du Bas-Rhin

Arrondissement de
Sélestat-Erstein



COMMUNE DE KRAUTERGERSHEIM

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 05 novembre 2024

Sous la présidence de M. René HOELT, Maire.

Nombre de conseillers
élus : 19

Secrétaire de séance : M. MEYER Didier

Conseillers en fonction : 18

Date de convocation : 31 octobre 2024

Conseillers présents : 14

Membres présents : Mmes et MM. Valérie BENTZ, Jean-Michel CHALON, Monique DELL, Gaël GREULICH, Nicolas GUTH, René HOELT, Denis LEHMANN, Didier MEYER, Régis MEYER, Damien PFLEGER, Alice REIBEL, Bernard STOEFFLER, Thierry STOEFFLER, Corinne WEBER.

Conseillers absents : 4

Membres absents excusés : Mmes Marie Hélène GOEPP, Françoise KOELL, Carole MENDY, Caroline WAGENTRUTZ.

Monsieur le Maire a constaté que le quorum était atteint pour tenir la séance.

Délibération n° COMM20240903

Objet : Délégations permanentes du Maire – articles L.5211-10 et L.5211-9 du CGCT – Compte-rendu d'information au 05/11/2024

Vu l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales relatif aux pouvoirs délégués au Maire par le Conseil Municipal,

Vu la délibération n° COMM20200502 portant délégation des attributions du Conseil Municipal au Maire,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

PREND ACTE du compte rendu d'information dressé par Monsieur le Maire sur les décisions prises en vertu des pouvoirs de délégation qu'il détient selon l'article L.2122-22 du CGCT.

• **Devis signés :**

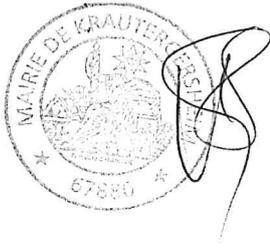
- devis CIP – Bulletin annuel pour un montant H.T. de 4 017,00 €
- devis ELLIPSE – Procès-verbal d'arpentage pour la rue du Fossé pour un montant H.T. de 916,00 €
- devis ELLIPSE – Plan topographique pour la rue des Jardins pour un montant H.T. de 1490,00 €
- devis COCYCLIQUE INGÉNIERIE – Mission de maîtrise d'œuvre relative à l'aménagement de la rue des Jardins pour un montant H.T. de 12 700,00 €
- devis EPISTEME Conseil – Réactualisation financière et juridique du RIFSEEP pour un montant H.T. de 2 125,00 €

• **Indemnisation de sinistre :**

- remboursement GROUPAMA suite à un sinistre rue de Paris d'un montant de 4 887,84 €.

Pour extrait conforme,
Krautergersheim, le 07 novembre 2024

Le Maire, René HOELT



Le Secrétaire de séance, Didier MEYER

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'DM', written over a faint horizontal line.

Délais et voies de recours

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif devant M. le Maire de Krautergersheim dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité. L'absence de réponse vaut décision implicite de rejet.

Un recours contentieux peut être introduit devant le tribunal administratif de Strasbourg dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au contrôle de légalité ou à compter de la réponse de l'administration en cas de recours administratif préalable. Le tribunal administratif peut être saisi par télérecours à l'adresse internet suivante : <https://www.telerecours.fr/>